

Baccalauréat en éducation
Éducation préscolaire et enseignement primaire



STAGE D'INTÉGRATION À LA PROFESSION

EDU 4002 – 9 crédits

Guide du stage

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs
2019-2020

Université 
de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

COORDONNÉES



Stagiaire : _____

Courriel : _____

Enseignant(e) associé(e) : _____

Courriel : _____

Superviseur(e) : _____

Courriel : _____

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel. S'il préfère recevoir une copie papier, vous pourrez venir en chercher une au bureau du commis des stages. Nous en imprimerons une quantité limitée.

EDU4002

L'équipe d'encadrement des stages

Ariane Provencher
Responsable des stages
ariane.provencher@umontreal.ca
Tél : 514 343-2383
Bur : A-223-3

Jaïmé Dubé
Commis aux stages
jaime.dube@umontreal.ca
Tél : 514 343-7263
Bur : A-223-4

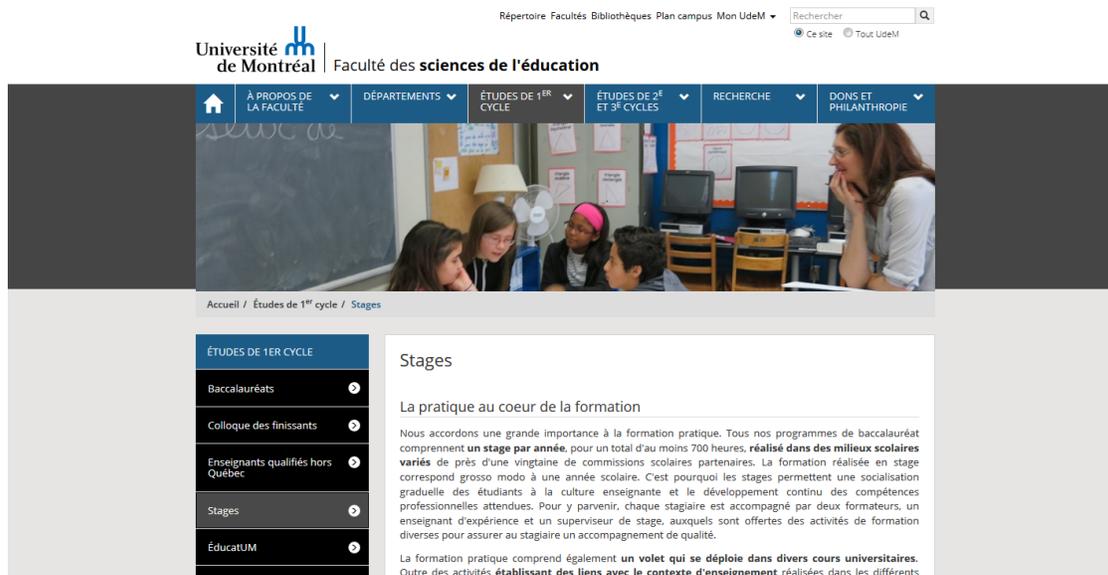
Guide mis à jour par
Ariane Provencher

En collaboration avec
L'équipe du stage EDU4002

L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture

SITES INTERNET

La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé. 📄 <https://fse.umontreal.ca/etudes-de-1er-cycle/stages/>



The screenshot shows the website for the Faculty of Education at the University of Montreal. The page is titled 'Stages' and is part of the 'ÉTUDES DE 1ER CYCLE' section. The main content area is titled 'La pratique au coeur de la formation' and describes the importance of practical training, mentioning that students complete a 'stage par année' (internship per year) for a total of at least 700 hours. It also notes that the training is carried out in diverse school environments and is supported by two supervisors (a teacher and a stage supervisor). A sidebar on the left lists various academic levels: Baccalauréats, Colloque des finissants, Enseignants qualifiés hors Québec, Stages, and ÉducatUM.

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au stage. 📄 <https://studium.umontreal.ca/>



The screenshot shows the StudiUM web interface for the course 'EDU4002-A-H20 - Stage d'intégration à la profession'. The interface is in French and includes a navigation menu on the left with options like 'Participants', 'Badges', 'Compétences', 'Notes', and 'Introduction'. The main content area displays the course title and provides links to 'Forum de nouvelles de la cohorte', 'Nouvelles', and 'Inscription au groupe de supervision'. There is also a section for 'Documents officiels pour le stage' with links to 'Infostage EDU4002 2019-2020', 'Calendrier EDU4002.A2019', 'Calendrier EDU4002.H2020', 'CONSIGNES ET GABARITS POUR LES TRAVAUX', 'OUTILS DE PLANIFICATION', and 'COULÈS ENSEIGNANT ET DIRECTION'.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du stage	- 6 -
Cheminement et liste des cours	- 7 -
Formule du stage	- 9 -
Calendriers du stage	- 11 -
Règlements à l'intention des stagiaires	- 14 -
Accompagnement professionnel	- 15 -
Documents à remettre	- 17 -
Douze compétences professionnelles	- 18 -
Évaluation	- 19 -
Guide d'évaluation.....	- 22 -

ANNEXES

1. Modalités pour le préstage et les premiers jours de stage	- 35 -
2. Entente de stage entre l'enseignant associé et le stagiaire	- 36 -
3. Inventaire des ressources pour favoriser l'intégration des TIC.....	- 38 -
4. Lexique pour la planification	- 40 -
5. La vidéoscopie au service du développement professionnel.....	- 41 -
6. Guide du savoir-agir professionnel du stagiaire.....	- 42 -

PRÉSENTATION DU STAGE

Le stage EDU 4002 fait suite à trois stages répartis sur les trois premières années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. De ces expériences pratiques, il nous apparaît important de mettre en évidence le fait que les deux premiers stages étaient d'une durée de 18 jours, incluant de trois à huit jours de prise en charge complète, et que le troisième, d'une durée de 35 jours, incluait un minimum de 18 jours consécutifs de prise en charge complète. Le stage EDU 4002 s'avère donc être un réel défi pour les stagiaires, puisqu'il comprend un total de 52 jours, incluant au minimum 35 jours de prise en charge complète.

Le stage EDU 4002 porte bien le titre d'intégration à la profession, puisque sa réussite s'accompagne de l'octroi du brevet d'enseignement. Cette reconnaissance exige que les stagiaires et tous les intervenants qui agissent auprès d'eux différencient les interventions en fonction des besoins individuels de formation et s'assurent que les 12 compétences professionnelles prescrites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Gouvernement du Québec, 2001) soient suffisamment développées pour permettre l'insertion dans les milieux scolaires immédiatement après le stage.

La formule du stage EDU 4002 vous permettra de constater l'immense responsabilité qui est confiée aux stagiaires. Dès les premiers jours de la session d'automne, ils doivent préparer la période du stage intensif en s'intégrant aux principales activités de la rentrée, incluant le contact avec les parents, l'équipe-cycle et l'équipe-école. Ils doivent aussi recueillir des informations sur les élèves de la classe ayant des besoins particuliers, participer à une rencontre durant laquelle le cas d'un élève à risque est discuté et se documenter sur les types de cas avec lesquels ils auront à travailler. Lors de l'animation des premières activités, les stagiaires doivent poser des gestes pour créer un lien significatif avec chacun des élèves. Ces premières actions dans le milieu de stage permettront de mettre en place des conditions favorables au développement des 12 compétences professionnelles.

Malgré les nombreuses activités prises en charge par les stagiaires, le rôle des enseignants associés est primordial. D'abord modèles, plus présents dans les trois premiers stages, ils passent au rôle d'accompagnateurs dans le but de soutenir le développement de l'identité professionnelle de leurs stagiaires. Ces derniers doivent, de leur côté, faire preuve d'autonomie, de créativité, d'ouverture et de professionnalisme dans tout ce qu'ils entreprennent afin de terminer ce stage avec une image claire de ce qu'ils sont et de ce qu'ils auront à peaufiner à la suite du stage. Nous vous souhaitons à chacun de vivre une expérience des plus enrichissantes.

CHEMINEMENT ET LISTE DES COURS

Cheminement relatif aux stages des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
Thème annuel	Apprendre à observer le processus d'apprentissage	Éducation préscolaire et régulation des pratiques pédagogiques	Mobilisation de ses savoirs en appui aux pratiques pédagogiques	Insertion dans la vie professionnelle
Titre du stage	EDU1002 : Initiation à la profession	EDU2002 : Éducation au préscolaire	EDU3002 : Intervention pédagogique au primaire	EDU4002 : Intégration à la profession
Objectifs de formation pour les cours, les stages et les activités d'intégration	<ul style="list-style-type: none"> • S'initier au rôle de l'enseignant. • Se sensibiliser à la complexité de la profession. • Prendre conscience de son rapport aux savoirs à enseigner. • Connaître le système scolaire québécois. • Se sensibiliser à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire. • Cheminer vers la confirmation de son choix de carrière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir adéquatement auprès d'un groupe d'élèves au préscolaire. • Se sensibiliser à l'influence de diverses réalités sociales sur l'élève. • Apprendre à planifier des activités d'apprentissages dans le respect des exigences et des approches préconisées par le programme en éducation préscolaire. • Connaitre l'enfant du préscolaire et sa façon d'apprendre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parfaire sa connaissance didactique des matières enseignées au primaire. • Développer sa compétence à planifier de manière autonome. • Manifester autonomie et initiative en ce qui a trait à la prise en charge. • Adapter ses interventions pédagogiques aux caractéristiques des élèves. • Intervenir de manière à instaurer un climat favorable aux apprentissages. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer de manière autonome son cahier de planification et toutes les tâches inhérentes à ses fonctions. • Intégrer, dans sa pratique, les savoirs acquis au cours de sa formation. • Manifester la maîtrise des savoirs à enseigner au primaire. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue. • Préparer activement son insertion professionnelle. • Adopter la posture d'un professionnel de l'enseignement.

Liste des cours des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

B.Ed. 1 ^{re} année	B.Ed. 2 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> ▪ DID1000T Notions de maths au primaire (hors programme) ▪ DID1009 Grammaire pour futurs enseignants ▪ DID10101 Français écrit pour futurs enseignants 1 ▪ DID1206 Didactique du français BÉPEP 1 ▪ ETA1001 Histoire et philosophie de l'éducation ▪ ETA1111 Les écrits sur les pratiques d'enseignement ▪ ETA1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages ▪ PPA1100 Apprentissage scolaire et développement ▪ DID10102 Français écrit pour futurs enseignants 2 ▪ DID1111 Culture scientifique et technologique ▪ DID1342 Didactique des mathématiques ▪ PPA1201 Problématiques et prévention au préscolaire ▪ PPA1366 Gestion de classe ▪ EDU1222 Laboratoire sur l'observation des apprentissages ▪ EDU1002 Stage d'initiation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DID2000 Français oral ▪ ETA 1900 Système d'éducation et profession enseignante ▪ PPA2101 L'environnement éducatif à la maternelle ▪ PPA2200 L'intervention éducative au préscolaire ▪ PPA2111 Intégration des TIC 1 ▪ EDU2002 Stage en éducation au préscolaire ▪ DID 2203 Didactique du français au BEPEP 2 ▪ DID 2224 Didactique de l'arithmétique 1 ▪ ETA 2200 École et environnement social ▪ ETA 2250 La régulation des apprentissages et le jugement ▪ PPA2368 Régulation de l'enseignement / microenseignement ▪ EDU2222 Objet d'apprentissage au préscolaire
B.Ed. 3 ^e année	B.Ed. 4 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> ▪ DID2110 Didactique des sciences et technologies ▪ DID 2205 Les sciences humaines au primaire ▪ DID 3222 Didactique du français au BEPEP 3 ▪ DID 3920 Didactique de la géométrie ▪ ETA 3012 Instruments pour l'évaluation à l'école primaire ▪ PPA3111 Intégration des TIC 2 ▪ PPA3366-1 Intervention pédagogique raisonnée ▪ DID3209 Didactique des sciences humaines au primaire ▪ DID3309 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse ▪ PPA3366-2 Intervention pédagogique raisonnée 2 ▪ EDU3002 Stage d'enseignement au primaire ▪ EDU3222 Mise en œuvre d'une SAÉ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DID 4112 Didactique du français – Élèves en difficulté ▪ DID 4310 Didactique du français – Diversité linguistique ▪ DID4804 Didactique de l'arithmétique 2 ▪ ETA4111 Recherche et pratique enseignante ▪ PPA3205 Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire ▪ DID444X Cours à option en didactique des arts ▪ PPA4111 Intégration des TIC 3 ▪ PPA4366 Pratiques pédagogiques inclusives ▪ EDU4002 Stage d'intégration à la profession ▪ EDU4222 Réalisation d'une recherche pédagogique

Lien vers la page StudiUM des plans de cours : <https://studium.umontreal.ca/mod/page/view.php?id=613516>

FORMULE DU STAGE

Élément	Spécificités
<p>PRÉSTAGE 2 demi-journées</p> <p>STAGE 52 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 6</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux demi-journées de préstage durant la semaine de la rentrée. <i>Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé et remplit avec lui l'entente de stage.</i> ▪ 52 jours de stage répartis de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> • 6 jours de stage à l'automne, en présence d'élèves (2 à la rentrée; les 16 et 17 décembre ; et 2 jours au choix). • 1 journée de stage le 10 janvier. • 46 jours de stage entre le 31 janvier et le 20 avril, dont un minimum de 40 jours en présence des élèves. ▪ 6 séminaires obligatoires (5 pour le stage EDU4002X).
<p>Volet intégration et prise en charge progressive</p> <p>14 à 17 jours non consécutifs</p>	<p>Observation active</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fonctionnement du groupe ▪ comportement d'élèves ▪ approches pédagogiques ▪ modèles de gestion de classe <p>Assistanat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves. <p>Prise en charge progressive</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 premiers jours de stage à l'automne et une journée en janvier selon les disponibilités de l'étudiant. Par exemple, ces journées pourraient servir à : <ul style="list-style-type: none"> - participer à une des journées pédagogiques de la rentrée; - participer à une journée des activités de la rentrée; - animer une activité de présentation; - assister à la rencontre de parents en début d'année (n'est pas comptabilisée dans les journées de stage, mais est obligatoire); - prendre connaissance de la première communication aux parents et en discuter; - participer à certaines rencontres de parents lors de la remise du 1^{er} bulletin; - lire les plans d'intervention et participer à une rencontre, s'il y a lieu; - participer à une réunion d'équipe-cycle et d'équipe-école; - créer un lien significatif avec les élèves. ▪ Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités planifiées rigoureusement durant les 6 jours de l'automne, la journée de janvier et les premières journées du stage intensif.

<p>Volet intervention et prise en charge complète</p> <p>35 à 38 jours consécutifs</p>	<p>Prise en charge complète</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge complète et autonome* de la classe à partir d'un cahier de planification bien élaboré durant 35 jours consécutifs (outils sur StudiUM). <p><i>* L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignant laisse le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient régulièrement en classe pour observer le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation des élèves se fait en concertation avec l'enseignant associé.
<p>Visites de supervision : 2</p>	<p>Déroulement des visites</p> <p>Les exigences relatives aux disciplines enseignées seront déterminées par le superviseur. Chacune des visites comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire. ▪ Rencontre de rétroaction individuelle et ajustement des plans d'action. ▪ Rencontre individuelle avec l'enseignant associé ; échange au sujet du stagiaire. ▪ Évaluation du stagiaire tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

B. Éd. 4 Préscolaire-primaire X
 1^{er} trimestre
 A2019

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30					

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2	1	2	3	4	5	6	7	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

Fête du travail : 2 septembre

Action de grâce : 14 octobre

Lors de premier séminaire, l'étudiant soumet au superviseur son calendrier de prise en charge progressive et complète négocié avec l'enseignant associé. Il y inclut l'évaluation d'étape et les rencontres de parents.

Stage : EDU 4002X – 9 cr.

Préstage :
 Une journée de préstage avant le 30 août 
 et 52 jours de stage du 3 septembre au 19 novembre

5 séminaires :
 le 30 août de 12h30 à 15h30,
 le 16 septembre de 12h30 à 15h30,
 le 8 octobre de 12h30 à 15h30, 
 31 octobre de 12h30 à 15h30
 et le 21 novembre de 12h30 à 15h30

Dépôt du bilan réflexif : 27 novembre avant midi 

B. Éd. 4 Préscolaire-primaire

1^{er} trimestre

A2019

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30					

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

Cours: du 3 septembre au 23 décembre

Fête du travail : 2 septembre

Action de grâce : 14 octobre

Semaine d'activités libres : du 21 au 25 octobre



Stage : EDU 4002 – 9 cr.

Préstage :

Une journée dans la semaine de la rentrée

Stage : 6 jours à l'automne :

2 jours en septembre

2 jours les 16 et 17 décembre

2 jours au choix

et 46 jours à l'hiver



1^{er} séminaire :

11 novembre à 8h30



B. Éd. 4 Préscolaire-primaire

2^e trimestre

H 2020

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1	1	2	3	4	5	6	7
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	13	14
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	20	21
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	27	28
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	29	30	31				

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1	2	1	2	3	4	5	6	
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													

Cours : du 6 janvier au 30 janvier, 7 février, 18 février, 19 mars, 31 mars, du 22 au 24 avril

Semaine d'activités libres : à la fin février ou au début mars selon l'établissement scolaire

Congé de Pâques : 10 au 13 avril

Colloque des finissants : le 30 avril



Stage: EDU 4002 – 9 cr.

Préstage :

Une journée dans la semaine de la rentrée



Stage : 52 jours de stage dont 6 à l'automne, le 10 janvier et du 31 janvier au 20 avril

6 séminaires :

- 11 novembre de 8h30 à 11h30

- 30 janvier de 8h30 à 11h30

- 18 février de 13h à 16h

- 12 mars de 13h à 16h

- 31 mars de 13h à 16h

- 21 avril de 13h à 16h



RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

Voir aussi le guide du savoir-agir, en annexe.

1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.
 - 1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 1.3.2. Si l'absence en stage est justifiée, les journées devront être reprises. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, la responsable déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement de la commission scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.
- 1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les commissions scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), la suppléance est interdite durant le stage. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de sa commission scolaire ou de son établissement.

2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est **obligatoire**.
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour le stagiaire de prendre en charge les tâches de l'enseignant¹ tout en assumant la responsabilité de sa formation. Le stagiaire est donc le premier responsable de sa formation.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

Rôle de l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer, au moins trois heures par semaine, et donner des rétroactions de façon régulière, notamment par les suivis hebdomadaires et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Rôle du superviseur

- Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.

¹ Dans l'aménagement de la tâche, l'enseignant peut décider de se réserver la possibilité de faire des interventions ponctuelles dans le groupe, ou d'utiliser une autre façon de maintenir un contact régulier avec ses élèves.

- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- En 4^e année, participer à l'évaluation du stagiaire par le biais du formulaire d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.

DOCUMENTS À REMETTRE

Documents à remettre par le stagiaire, à l'enseignant associé (voir StudiUM pour les travaux à remettre au superviseur)

Travaux à remettre	Spécificités	Échéance
Lettre de présentation	Rédaction d'une lettre de présentation à l'intention des parents, approuvée par l'enseignant associé.	Déposer sur StudiUM pour le 1^{er} séminaire
Entente de stage (annexe)	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec l'EA.	Déposer sur StudiUM au plus tard pour le 2^e séminaire
Inventaire des ressources TIC (annexe)	Remplir le formulaire et l'inclure au cahier de planification. Tenir compte de l'inventaire dans la planification d'activités intégrant les TIC.	Présenter à l'EA et au SUP à la 1^{re} visite de supervision.
Autoévaluation et plans d'action	<p>a) Au début du stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 plans d'action concrets et réalistes s'appuyant sur l'expérience du dernier stage et les commentaires reçus. <p>b) À la mi-stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autoévaluation des 12 compétences en fonction des attentes du stage 4 (justifiée par des faits en contexte) <p>c) Après la 1^{re} visite de supervision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision des plans d'action tenant compte des commentaires de l'EA et du SUP. 	<p>a) Présenter à l'EA et déposer sur StudiUM pour le 2^e séminaire.</p> <p>b) En discuter avec l'EA et présenter au SUP à la 1^{re} visite. Déposer sur StudiUM pour la 1^{re} visite.</p> <p>c) Déposer sur StudiUM 48 heures après la 1^{re} visite.</p>
Cahier de planification (annexe)	<p>Élaboration et gestion autonome de son cahier de planification comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une planification à long terme détaillée - au moins 6 canevas d'activités d'apprentissage complets. <p>Bien qu'un canevas ne soit pas nécessaire pour chaque période d'animation, toute prise en charge doit être planifiée soigneusement et présentée à l'enseignant associé au moins 48 heures à l'avance, pour approbation.</p>	Présenter à l'EA 48 avant l'activité et au SUP lors des visites de supervision, dans un cartable de planification bien organisé.

Documents à remettre par l'enseignant associé

Documents à remettre	Spécificités	Échéance
Entente de stage (annexe)	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire pour le 2^e séminaire
Autoévaluation et plans d'action	À la mi-stage, commenter l'autoévaluation des 12 compétences et les plans d'action du stagiaire, en vue de la visite de supervision.	En discuter avec le superviseur lors des visites de supervision.
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation qui sera fournie par le stagiaire, lui remettre à la fin du stage et en transmettre une copie au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par l'adresse courriel institutionnelle.

DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Gouvernement du Québec, 2001) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs maîtres. Celles-ci constituent les visées minimales à atteindre au terme de la formation initiale. Ces compétences professionnelles s'inscrivent dans un mouvement de professionnalisation où l'approche par compétences et l'approche culturelle de l'enseignement sont préconisées.

Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2001). **Chaque année, les 12 compétences sont évaluées en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur, à raison de trois compétences par année, comme l'indique le tableau ci-dessous.**

Fondements	
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	EDU3002
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.	EDU1002
Acte d'enseigner	
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.	EDU2002
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.	EDU3002
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.	EDU4002
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.	EDU1002
Contexte social et scolaire	
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.	EDU4002
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.	EDU3002
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.	EDU2002
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés	EDU4002
Identité professionnelle	
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.	EDU2002
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.	EDU1002

ÉVALUATION

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La réunion et les démarches en vue du placement;
- la conduite avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- les activités en milieu scolaire;
- la participation aux séminaires;
- les travaux universitaires.

L'évaluation des douze compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

MODALITÉS GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les douze compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Appréciation par l'enseignant associé

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : **Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences.**

Évaluation par le superviseur

Deux mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : **Succès** ou **Échec**

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

Appréciation par l'enseignant associé

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

Évaluation par le superviseur

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : **Succès, Échec ou Abandon***.

*La mention abandon pourrait être attribuée quand l'étudiant décide d'abandonner son stage pour des raisons personnelles n'ayant aucun lien avec **une possibilité d'échec** ou **l'exclusion du milieu de stage**. En cas de **maladie ou tout autre motif jugé valable par le comité des stages**, il doit fournir **une pièce justificative** à la responsable des stages.

ATTENTION : *Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec, peu importe le nombre de jours effectués en stage.*

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales. Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire par courriel et dépose l'originale au CFIM.

GUIDE D'ÉVALUATION

²**COMPÉTENCE 1** : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.		<i>DÉMONTRE</i> une compréhension étendue et intégrée des savoirs disciplinaires pour favoriser l'établissement de liens par l'élève. <i>ÉTABLIT</i> des liens entre les éléments de contenus du programme de formation	
C2 : Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée.		<i>PORTE</i> un jugement critique à l'égard des disciplines enseignées, du programme de formation ainsi que du matériel pédagogique utilisé.	
C3 : Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.		<i>FAIT DES LIENS</i> , lors des activités proposées, avec la culture des élèves (habitudes de vie, traditions, utilisation des savoirs dans la vie quotidienne, etc.) de façon à favoriser les apprentissages.	
C4 : Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.		<i>AIDE</i> les élèves à mettre en évidence leurs différences et la richesse de celles-ci pour améliorer la qualité des apprentissages et la vie collective de la classe (respect, tolérance, résolution de conflits, etc.).	
C5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.		<i>PORTE</i> un regard critique sur l'influence de ses propres origines et pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) et sur son rôle social <i>PREND DES MOYENS</i> pour enrichir ses propres pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) de façon à mieux adapter ses interventions aux caractéristiques culturelles de ses élèves. <i>SENSIBILISE</i> les élèves à des enjeux sociaux, politiques, économiques, etc.	

² Ce document d'autoévaluation est aussi disponible en format Word, sur StudiUM

COMPÉTENCE 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.		<i>ADAPTE son niveau de langage oral aux situations de communication : vouvoiement, tutoiement, utilisation de formules de politesse selon les caractéristiques de l'interlocuteur.</i> <i>EMPLOIE une variété de techniques d'expression verbale (ton de voix, modulation, élocution).</i>	
C2 : Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.		<i>RESPECTE les règles de la langue écrite dans toutes ses productions destinées aux parents, aux élèves, aux formateurs et aux pairs. (Voir les balises des stages sur la qualité du français.)</i> <i>ÉCRIT lisiblement, en caractères script ou cursifs, au tableau et dans tout document.</i>	
C3 : Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions.		<i>EXPRIME ses idées et ses opinions.</i> <i>SOUTIENT ses idées de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors des discussions.</i>	
C4 : Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.		<i>EMPLOIE un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.</i>	
C5 : Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.		<i>CORRIGE les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.</i>	
C6 : Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.		<i>REPÈRE ses erreurs à l'oral et à l'écrit.</i> <i>ADOpte des moyens concrets pour améliorer son expression orale et écrite</i>	

COMPÉTENCE 3 : Concevoir des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
Exigences du programme		<p><i>ÉTABLIT, de concert avec l’enseignant associé, les modalités de sa participation à la vie de la classe (assistantat, animation, prise en charge graduelle) et de sa prise en charge de 35 à 38 jours consécutifs.</i></p> <p><i>GÈRE un cahier de planification écrit en tenant compte des caractéristiques de l’étape, d’une semaine, d’une journée, d’une séquence d’enseignement-apprentissage, le PRÉSENTE régulièrement à son enseignant associé et, lors des visites, à son superviseur.</i></p>	
C1 : Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.		<p><i>JUSTIFIE le choix et le contenu de ses interventions en tenant compte des liens avec les cours universitaires, les séminaires, le programme de formation, le document de progression des apprentissages ainsi que de l’apport de l’enseignant associé</i></p>	
C2 : Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences, ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.		<p><i>S’APPROPRIE les compétences à développer et les contenus du programme dans le contexte du stage.</i></p> <p><i>TIENT COMPTE de la progression des apprentissages.</i></p>	
C3 : Planifier des séquences d’enseignement et d’évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.		<p><i>ÉTABLIT, sous la supervision de l’enseignant associé, l’ordre dans lequel les compétences et les contenus seront abordés.</i></p> <p><i>ADAPTE la planification à la progression des apprentissages des élèves.</i></p> <p><i>INTÈGRE les dispositifs d’évaluation</i></p>	

COMPÉTENCE 3 : suite

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
<p>C4 : Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.</p>		<p><i>TIENT COMPTE des préalables, des représentations, des différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), des besoins et des champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.</i></p>	
<p>C5 : Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.</p>		<p><i>DIVERSIFIE son répertoire d'approches didactiques et pédagogiques.</i></p> <p><i>CONSTRUIT des situations appropriées aux contenus d'apprentissage.</i></p>	
<p>C6 : Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.</p>		<p><i>REPÈRE des éléments qui feront obstacle à l'apprentissage dans le but de réviser les caractéristiques des contenus à faire apprendre.</i></p> <p><i>PLANIFIE des interventions qui vont amener l'élève à prendre conscience de ses connaissances à différentes étapes de l'exécution de la tâche.</i></p>	
<p>C7 : Prévoir des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.</p>		<p><i>FAIT DES LIENS entre les compétences visées et plusieurs situations de la vie courante.</i></p> <p><i>ÉLABORE des tâches qui sollicitent plusieurs stratégies cognitives et métacognitives.</i></p>	

COMPÉTENCE 4 : Piloter des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.		<p><i>PRÉSENTE aux élèves une situation qui comporte un ou plusieurs défis raisonnables.</i></p> <p><i>ORIENTE les élèves vers les informations pertinentes et les AMÈNE à anticiper le résultat de leurs actions.</i></p> <p><i>SUSCITE la motivation à apprendre des élèves.</i></p> <p><i>ÉTABLIT un cadre de travail (communication des attentes, répartition des tâches, définition des rôles, etc.)</i></p>	
C2 : Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d’apprentissage proposées.		<p><i>RASSEMBLE des informations provenant de ressources variées.</i></p> <p><i>MONTRE aux élèves comment accéder aux données pertinentes.</i></p>	
C3 : Guider les élèves dans la sélection, l’interprétation et la compréhension de l’information disponible dans les diverses ressources ainsi que dans la compréhension des éléments des situations problèmes ou des exigences d’une tâche ou d’un projet.		<p><i>AIDE les élèves à dégager les caractéristiques des données importantes.</i></p> <p><i>AMÈNE les élèves à expliquer et à justifier les données qu’ils ont consultées, retenues ou écartées.</i></p>	
C4 : Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l’intégration et le transfert des apprentissages.		<p><i>AMÈNE les élèves à prendre conscience de leurs stratégies, démarches et questions afin de favoriser le transfert des apprentissages.</i></p>	
C5 : Habilitier les élèves à travailler en coopération.		<p><i>AIDE les élèves à organiser avec justice, équilibre et efficacité les tâches et responsabilités à assumer.</i></p> <p><i>SUSCITE les interactions entre les élèves pour favoriser les apprentissages</i></p>	

COMPÉTENCE 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d’acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : En situation d’apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d’adapter l’enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.		<p><i>COLLECTE</i> diverses informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves.</p> <p><i>ADAPTE</i>, en action et sous la supervision de l’enseignant associé, son enseignement en vue de favoriser la progression et le transfert des apprentissages.</p>	
C2 : Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d’acquisition des compétences.		<p><i>PORTE</i> un jugement instrumenté sur l’acquisition des connaissances et le degré de développement des compétences afin d’élaborer un bulletin d’étape.</p>	
C3 : Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et d’acquisition des compétences.		<p><i>COMMUNIQUE</i> aux élèves et aux parents des rétroactions précises et constructives quant à la capacité à réussir l’activité dans laquelle ils se sont engagés.</p>	
C4 : Construire ou employer des outils permettant d’évaluer la progression et l’acquisition des compétences.		<p><i>UTILISE</i> des outils pertinents et variés pour évaluer la progression et l’acquisition des apprentissages (documents du MÉLS, SAÉ, grilles d’évaluation et d’observation, bulletin, etc.).</p> <p><i>CONSTRUIT</i>, sous la supervision de l’enseignant associé, des outils permettant d’évaluer la progression et l’acquisition des compétences.</p>	
C5 : Collaborer avec l’équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l’intérieur du cycle de formation.		<p><i>COLLABORE</i>, avec plusieurs membres de l’équipe pédagogique, à la détermination du rythme et des étapes de progression des apprentissages souhaitées à l’intérieur du cycle de formation.</p>	

COMPÉTENCE 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.		<p><i>ÉLABORE</i> les règles, procédures et routines qui permettent le déroulement efficace des activités usuelles de la classe en tenant compte de celles ayant déjà été établies par l'enseignant associé.</p> <p><i>ADAPTE</i> sa planification du fonctionnement des activités usuelles selon les caractéristiques des élèves.</p>	
C2 : Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.		<p><i>AGIT</i> en congruence avec ce qui est exigé des élèves.</p> <p><i>S'ASSURE</i> que les élèves comprennent les attentes (reformule les exigences ou les décompose en étapes).</p> <p><i>ENCOURAGE</i> les manifestations appropriées des comportements scolaires et sociaux des élèves tout en démontrant leurs conséquences positives.</p> <p><i>VEILLE</i>, avec constance et rigueur, à ce que les exigences soient respectées.</p>	
C3 : Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.		<p><i>MET EN PLACE</i> des conditions d'écoute et de partage des élèves de la classe.</p> <p><i>ÉLABORE</i> des stratégies pour que les élèves apprennent à se fixer des objectifs et des manières de faire communes.</p> <p><i>CONSTRUIT</i> des ententes avec les élèves pour le règlement de conflits ou de problématiques qui touchent certains élèves ou le groupe.</p>	
C4 : Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.		<p><i>INTERROMPT</i> rapidement et le plus discrètement possible les comportements inappropriés lors des activités.</p> <p><i>ANALYSE</i>, sous la supervision de l'enseignant associé, la situation qui pose problème avant d'appliquer des mesures propres à un élève ou de revoir son système de fonctionnement avec le groupe.</p>	
C5 : Maintenir un climat propice à l'apprentissage.		<p><i>S'ASSURE</i> que les élèves de la classe demeurent engagés dans les tâches scolaires de façon à maximiser leurs apprentissages.</p>	

COMPÉTENCE 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.		<p><i>S'INFORME</i>, auprès de l'enseignant associé, de l'équipe pédagogique et des parents, des besoins des élèves en difficulté et des adaptations à prévoir.</p> <p><i>ADAPTE</i> ses interventions, à partir de ses observations, en tenant compte des besoins, des caractéristiques des élèves et du plan d'intervention, s'il y a lieu.</p>	
C2 : Rechercher l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.		<p><i>RECHERCHE</i>, auprès de l'enseignant associé, des personnes-ressources et des parents, l'information pertinente permettant de mieux comprendre les problématiques rencontrées et de perfectionner ses moyens d'intervention.</p>	
C3 : Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.		<p><i>PLANIFIE</i>, à partir de ses observations, des tâches qui facilitent la gestion des rythmes.</p> <p><i>ÉTABLIT</i> des conditions propices à la progression des élèves en difficulté.</p> <p><i>INTERVIENT</i> fréquemment pour aider l'élève en difficulté à adopter des stratégies efficaces.</p>	
C4 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.		<p><i>COLLABORE</i> à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté (ou d'un plan d'encadrement) d'un élève présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou un handicap.</p>	

COMPÉTENCE 8 : Intégrer les technologies de l’information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d’activités d’enseignement-apprentissage, de gestion de l’enseignement et de développement professionnel.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux pour la société.		<i>JUSTIFIE ses usages des TIC en lien avec sa vision de leur rôle dans l'enseignement et l'apprentissage ainsi qu'en fonction de leur place dans la vie des élèves et dans la société en général.</i>	
C2 : Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux en relation avec le développement des compétences du programme de formation.		<i>IDENTIFIE des ressources technologiques et des usages pertinents en fonction des intentions d'apprentissage poursuivies et de la planification globale de l'année.</i>	
C3 : Communiquer à l’aide d’outils multimédias variés.		<i>COMMUNIQUE par le biais des TIC avec ses formateurs, ses collègues, les parents et les élèves à des fins d'information et de collaboration.</i>	
C4 : Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.		<i>EXPLOITE l'information pertinente à l'atteinte d'intentions d'apprentissage.</i> <i>GUIDE et DOCUMENTE la démarche des élèves pour mieux soutenir leur exploitation des ressources numériques.</i>	
C5 : Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique.		<i>EXPLOITE des ressources numériques et PARTICIPE à des réseaux d'échange pour orienter et enrichir son développement professionnel.</i>	
C6 : Aider les élèves à s’approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d’apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux.		<i>OFFRE régulièrement aux élèves l'opportunité d'apprendre à utiliser les TIC et à autoévaluer l'efficacité de ses usages.</i> <i>SENSIBILISE les élèves aux enjeux sociaux et personnels associés aux usages des TIC.</i>	

COMPÉTENCE 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.		<p><i>SOUTIENT les valeurs collectives contenues dans le projet éducatif ainsi que le plan de réussite de l'école.</i></p> <p><i>COLLABORE à l'élaboration et à la réalisation des projets pédagogiques de l'école.</i></p>	
C2 : Faire participer les parents et les informer.		<p><i>ÉTABLIT un dialogue de confiance avec les parents (les informe, les invite, tient compte de leur point de vue, recherche des solutions qui font consensus, etc.).</i></p> <p><i>SOLLICITE la collaboration des parents à la réussite de leur enfant et à la vie de l'école.</i></p>	
C3 : Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.		<p><i>COLLABORE à la planification, au déroulement et à l'évaluation des interventions avec les différents partenaires de l'école (éducatrice du service de garde, spécialiste, parents, etc.).</i></p>	
C4 : Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.		<p><i>SOUTIENT les élèves dans leur participation aux activités et aux projets qui concernent l'ensemble de l'école.</i></p>	

COMPÉTENCE 10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.		<p><i>RECONNAÎT, selon la nature du problème ou de la tâche, quelle forme de collaboration sera la plus avisée.</i></p> <p><i>SOLLICITE, au besoin, la collaboration des membres de l'équipe selon leurs ressources individuelles.</i></p>	
C2 : Définir et organiser un projet en fonction des objectifs à atteindre par l'équipe pédagogique.		<p><i>ORGANISE et MET EN PLACE des projets avec l'équipe pédagogique (niveau, cycle ou école).</i></p>	
C3 : Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.		<p><i>PARTICIPE activement aux rencontres des équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves et aux rencontres de parents.</i></p> <p><i>PARTICIPE aux journées pédagogiques et de perfectionnement et aux autres activités des enseignants.</i></p>	
C4 : Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.		<p><i>ADOpte des comportements et des attitudes qui favorisent un bon climat de travail et l'obtention d'un consensus.</i></p>	

COMPÉTENCE 11 : S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire
C1 : Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.		<p><i>DOCUMENTE son profil de développement professionnel au début, à la mi-stage et à la fin du stage, et le PRÉSENTE à son enseignant associé et à son superviseur.</i></p> <p><i>FAIT DES LIENS avec ses savoirs et les ressources disponibles pour améliorer sa pratique enseignante.</i></p> <p><i>FAIT un bilan de sa formation et une prospective de son développement professionnel.</i></p>	
C2 : Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.		<p><i>MANIFESTE de l’ouverture à la rétroaction.</i></p> <p><i>EXPLICITE ses choix pédagogiques et didactiques et en JUSTIFIE la pertinence.</i></p>	
C3 : Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l’action.		<p><i>ÉVALUE les motifs et les effets de ses actions.</i></p> <p><i>RÉINVESTIT les résultats de sa réflexion dans l’action.</i></p>	
C4 : Mener des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d’enseignement.		<p><i>GÈRE ses priorités de développement en tenant compte des besoins, des contraintes et des possibilités de son contexte de travail.</i></p>	
C5 : Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l’école.		<p><i>AMÈNE ses pairs, lors des séminaires, à collaborer à une réflexion approfondie sur des aspects de son enseignement.</i></p>	

COMPÉTENCE 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence selon le référentiel du Ministère	Autoévaluation par le stagiaire (mi-stage)	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4002	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire
C1 : Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.		RECONNAÎT les valeurs en jeu dans ses interventions et leurs conséquences.	
C2 : Mettre en place dans sa classe un fonctionnement démocratique.		<i>MET EN PLACE un fonctionnement démocratique.</i>	
C3 : Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.		<i>FOURNIT aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés (évite toutes formes de négligence).</i>	
C4 : Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.		<i>JUSTIFIE, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.</i>	
C5 : Respecter les aspects confidentiels de sa profession.		<i>APPLIQUE les règles de confidentialité.</i>	
C6 : Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.		<i>ÉVITE toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents, des collègues tout en respectant les points de vue divergents.</i> <i>MET EN PLACE les dispositifs qui assurent le respect et l'équité.</i>	
C7 : Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.		<i>RECONNAÎT des problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.</i>	
C8 : Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.		<i>SE CONFORME aux modalités de placement du CFIM, aux règlements du stage et aux usages de la profession.</i> <i>ADOPTE un comportement respectant les positions établies avec l'équipe d'encadrement</i>	



MODALITÉS POUR LE PRÉSTAGE ET LES PREMIERS JOURS DE STAGE

Au-delà d'établir un premier contact avec l'enseignant associé et la classe, les premiers jours de stage permettent de se familiariser avec le milieu. Voici quelques pistes pour rendre ces rencontres efficaces.

PISTES POUR LES PREMIERS JOURS DE STAGE (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge progressive)	
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	x
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé. Remplir l'entente de stage (en annexe).	
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
5. Faire dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des EHDA.	
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
8. Visiter l'école.	
9. Rencontrer les membres du personnel.	
10. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
11. Établir un lien avec les enseignants avec qui on aura probablement à coopérer (même niveau).	
12. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école <i>Identifier les journées pédagogiques, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son ou sa superviseure dès le premier séminaire.</i>	
13. Établir ce qu'on prendra en charge (thématique, projet, etc.)	
14. Établir un calendrier de ses prises en charge graduelles.	
15. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections	
16. Remplir le formulaire sur l'inventaire des ressources technologiques (en annexe).	
17. En stage 4, animer des activités à chaque visite.	



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

Autres attentes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date



INVENTAIRE DES RESSOURCES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES TIC

Parmi les ressources suivantes, observez et notez lesquelles sont disponibles dans votre milieu de stage.

Ressources dans la classe	
<ul style="list-style-type: none"> Tableau numérique interactif (TNI) et type de matériel (Smart Notebook, ActivInspire...) 	
<ul style="list-style-type: none"> Tablettes tactiles (iPad, Android, Surface...) et quantité 	
<ul style="list-style-type: none"> Applications disponibles et utilisées en classe 	
<ul style="list-style-type: none"> Portables (Mac, PC, Chromebook...) et quantité 	
<ul style="list-style-type: none"> Ordinateurs (Mac, PC...) et quantité 	
<ul style="list-style-type: none"> Logiciels disponibles et utilisés en classe 	
<ul style="list-style-type: none"> Présence d'Internet sans-fil (Wi-fi) et code de connexion 	
<ul style="list-style-type: none"> Autres outils (lecteurs mp3, système de son, caméra document, appareil pour numériser, téléviseurs, microphone, matériel de robotique...) 	
Ressources dans l'école	
<ul style="list-style-type: none"> Laboratoire (horaire et méthode de réservation) 	
<ul style="list-style-type: none"> Chariot de portables ou de tablettes (horaire et méthode de réservation) 	

- Discutez des usages des TIC et de la vision du rôle des technologies de votre enseignant associé:

- Discutez de l'aisance des élèves avec la technologie (au TNI, avec les tablettes et les ordinateurs):

- Identifiez les aides technologiques présentes (par exemple: aide à la lecture et/ou l'écriture, les dictionnaires électroniques ou les outils de numérisation), les élèves les utilisant et leur contexte d'utilisation:

- Identifiez les ressources du milieu (enseignant, répondant TIC dans l'école, conseiller RÉCIT, conseiller pédagogique, technicien...) qui pourraient vous soutenir dans vos projets et leurs coordonnées:

- Renseignez-vous au sujet **du branchement nécessaire pour votre appareil personnel en classe** et du moyen pour consigner et partager les documents des élèves.

Document préparé par Mélanie Fortin révisé en collaboration avec Laury Bédard, Pascale D.Chaillez, Catherine Duprey, Catherine Houle et Marie-Andrée Ledoux, chargées de cours TIC



LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION

Activité d'apprentissage

Ensemble coordonné de diverses tâches, qui ont en commun la poursuite d'une intention pédagogique.

Amorce

Ce qui présente la problématique ou la question mobilisatrice, ce qui déclenche le travail pour mettre en contexte l'activité.

Axe de développement

Voir PFEQ, dans les *Domaines généraux de formation* (p. 42).

Déclencheur

Ce qui capte l'attention et suscite l'intérêt.

Différenciation

Démarche qui consiste à adapter l'enseignement à la diversité des besoins des élèves pour assurer les progrès de toute la classe.

Intention pédagogique

Ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être.

Elle implique une description du résultat visible attendu (*L'élève sera capable de...*).

Objectivation

Étape de prise de conscience des acquis et des procédures suivies afin de faciliter l'intégration des apprentissages.

Réinvestissement

Activités visant la consolidation, la rétention et l'automatisation (procédures et stratégies) des apprentissages, en vue de leur transfert.

Situation d'apprentissage (SA)³

Ensemble coordonné d'activités interdépendantes ou complémentaires menant à des apprentissages, mais sans leur évaluation sommative. Elle comporte à différents degrés des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation formative.

La SA comprend habituellement trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration.

Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Situation d'apprentissage à laquelle s'ajoute une évaluation sommative.

Situation d'évaluation

Activité ou ensemble d'activités servant à faire le point sur le développement des compétences des élèves. Elle s'inscrit dans un processus continu de collecte et d'analyse d'informations sur les apprentissages réalisés ou non par les élèves.

Transfert

Utilisation dans un nouveau contexte de connaissances ou de compétences acquises dans un autre contexte.

³ Nous choisissons d'utiliser le terme de *situation d'apprentissage* plutôt que celui de *situation d'enseignement / apprentissage* pour éviter la confusion entre SEA et SAÉ.



LA VIDÉOSCOPIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

CIBLER LE OU LA STAGIAIRE EN ACTION

(Enseignement magistral ou intervention pédagogique ponctuelle)

Il est fortement encouragé de visionner l'enregistrement avec son enseignant associé (autoscopie*). Cela permet au stagiaire en formation de se distancier et de rétroagir en dyade. Avec l'enseignant associé, on s'attardera sur la gestion du contenu disciplinaire, l'acte d'enseigner, la gestion du groupe, la boucle pédagogique et la capacité de se réajuster.

***Situation d'autoscopie :** C'est l'hétéro-observation caractérisée par une pratique en collectivité. Des extraits de bandes sont commentés avec l'aide d'un conseiller. Il est question d'un environnement réel (in vivo) à partir d'une présentation complète ou d'un extrait intégral avec des étudiants réels permettant une analyse selon un ensemble de critères précis. L'autoscopie/vidéoscopie est un instrument de prise de conscience pour l'enseignant en formation, et non de jugement.

PISTES POUR BÂTIR UNE GRILLE D'ANALYSE POUR LE VISIONNEMENT ACCOMPAGNÉ :

- Posture de l'enseignant
(rôle dominant – les indices)
- Interventions pédagogiques
(stimuler, soutenir, confronter)
- L'intention pédagogique
(clarté, pertinence et actions reliées)
- Respect des étapes d'une situation d'enseignement-apprentissage bien structurée
- La boucle pédagogique
(constat et transfert des apprentissages)
- Exploitation du matériel
(manipulation, abstraction)
- Réajustement selon les obstacles pédagogiques présents
- Interactions langagières
(vocabulaire juste lié à la discipline)
- Formulation des consignes
- Questionnement
- Le non verbal de l'enseignant
- Capacité d'interpréter le verbal et le non verbal des élèves
- Les silences
- Les types de confusions rencontrées
- Le climat de classe
- Les différents blocs de temps



RÉFÉRENCE INTÉRESSANTE

<http://www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no3/video.html>

PAR GILLES LARIN



Conduite éthique⁴

Du statut d'étudiant à celui de stagiaire, un changement de posture
Juin 2010

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de stagiaire n'est pas toujours évident. Ce changement de posture, ce passage de l'apprentissage à l'enseignement peut être plus ou moins difficile selon l'expérience de chacun. Peu importe le défi, il n'en demeure pas moins que, comme stagiaire, vous représentez un modèle pour les élèves tout comme l'enseignant qui vous accueille dans sa classe.

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs du milieu scolaire, de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Vous devez donc agir de manière éthique et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire et dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante. Ce rôle de modèle lié à votre statut de stagiaire peut vous sembler contraignant, voire irritant pour certains, mais cela fait partie du savoir-agir professionnel et demeure incontournable.

En partenariat avec les comités de concertation du Grand Montréal (universités, commissions scolaires, syndicats et MELS), ce guide a été élaboré afin que vous soyez en mesure de comprendre et de maintenir des normes élevées en matière de conduite professionnelle et de responsabilités morales.

Il peut également soutenir la réflexion des différents intervenants en formation à l'enseignement et leurs actions en cas de problèmes d'éthique.

Comportements appropriés du stagiaire

La compétence 12 *Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions* est déjà définie dans les grilles d'évaluation des différents programmes de formation à l'enseignement. Le *Guide du savoir-agir professionnel du stagiaire* appuie ces grilles et les complète en mettant en perspective les comportements appropriés du stagiaire.

Ainsi, à partir du moment où vous êtes informé de l'endroit où vous réaliserez votre stage, pendant et après le stage, il importe que vous fassiez preuve de comportements appropriés a) au regard des aspects organisationnels du stage b) au regard de la profession, des différents intervenants et des élèves et c) au regard de l'utilisation d'outils électroniques.

⁴ Inspiré, entre autres, du dépliant sur le rôle de modèle en éducation, Service des ressources humaines, Secteur du soutien aux établissements, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, 2010

A) Au regard des aspects organisationnels du stage

- Communiquez avec votre enseignant associé de manière respectueuse (téléphone, courriel).
- Évaluez si le message de votre répondeur téléphonique personnel est de niveau professionnel ou pas et modifiez-le au besoin (ex. : est-il naïf ou trop familier?).
- Soignez votre écriture dans les échanges par courriel (messages clairs, succincts).
- Prenez rendez-vous pour rencontrer votre enseignant associé et respectez vos engagements (ex. : heure de rencontre).
- Assurez-vous que certains agissements ne soient pas perçus comme du harcèlement par le milieu scolaire (ex. : fréquence des appels, des messages, visite impromptue).
- Assurez-vous de bien connaître le code vestimentaire de votre milieu de stage et des exigences quant au respect de celui-ci par le stagiaire.
- Assurez-vous d'utiliser un langage approprié (ex. : est-ce que vous devez éviter le tutoiement avec les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire? Quelle est la culture de votre milieu de stage à ce propos?).
- Prenez soin d'organiser votre horaire de manière à être disponible pour planifier ou échanger sur toutes questions relatives au stage ou à la profession enseignante selon les ententes avec votre enseignant associé.
- Abstenez-vous de vous présenter dans votre milieu de stage sous l'effet de l'alcool ou de drogues.
- Respecter la réglementation sur le tabac dans votre milieu de stage.
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.
- Assurez-vous de rapporter au moment prévu le matériel emprunté.

B) Au regard de la profession, des différents intervenants et des élèves

- Respectez les règlements, politiques, objectifs et valeurs de votre milieu d'enseignement.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez la vision d'enseignement et les compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction, personnel non enseignant).
- Travaillez en collaboration dans le respect des rôles de chacun (ex. : le stagiaire n'est pas un collègue de travail de l'enseignant associé).
- Évitez toute forme de discrimination à l'égard de tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite (ex. : rapport, document institutionnel), particulièrement en ce qui a trait aux dossiers des élèves.
- Agissez envers les élèves avec justice et compréhension dans le respect de leur dignité.
- Évitez tout type de familiarité avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.

- Évitez tout geste ou propos qui pourrait avoir une connotation amoureuse ou sexuelle ou une connotation de violence avec un élève ou les membres du personnel, que cette connotation soit explicite ou non.
- Évitez toute sortie à caractère privé avec un élève ou les membres du personnel, même à leur demande.
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits à l'égard d'un enseignant ou professeur des milieux scolaire et universitaire.
- Évitez tout type de comportement qui pourrait avoir une incidence sur votre réputation (ex. : lors de sorties dans des bars).

C) Au regard de l'utilisation d'outils électroniques

L'utilisation d'outils électroniques est de plus en plus répandue comme moyen de communication (téléphone cellulaire, courrier électronique, réseaux sociaux ou autres). Plusieurs informations d'ordre personnel ou professionnel peuvent ainsi se promener sur internet et se retrouver sur l'ordinateur de tout le monde, mais aussi sur celui des enseignants, des élèves, des directions d'établissement et d'un éventuel employeur. Il est important que vous en preniez conscience. Que ce soit dans l'établissement scolaire ou à l'extérieur de ces murs, à partir du moment où vous êtes stagiaire, vous devez agir avec discernement, exercer votre jugement et être prudent quant aux contenus (écrits ou photos) diffusés à très large échelle. Par ailleurs :

- Abstenez-vous d'utiliser votre téléphone cellulaire, téléphone intelligent ou autres outils de communication durant la classe ou dans des réunions à des fins autres que pédagogiques.
- Abstenez-vous de photographier ou d'enregistrer des élèves à des fins autres que pédagogiques. Si tel est le cas, assurez-vous d'obtenir l'accord des parents.
- Abstenez-vous de photographier ou d'enregistrer des situations d'enseignement de votre enseignant associé ou autre intervenant à des fins autres que pédagogiques.
- Assurez-vous de ne jamais transmettre d'information relevant de la vie privée des élèves, du personnel scolaire et des parents.
- Assurez-vous de ne jamais transmettre d'information relevant de la vie professionnelle de l'enseignant associé et du personnel scolaire.
- Évitez de donner aux élèves votre adresse courriel à des fins autres que pédagogiques.
- Évitez de communiquer avec des élèves sur des réseaux sociaux sur le web à des fins autres que pédagogiques (ex. : Facebook, Twitter, etc.).

Conclusion

Les exemples contenus dans ce document ne reflètent qu'une partie de l'ensemble des comportements liés au savoir-agir professionnel du stagiaire. Votre jugement professionnel devrait vous amener à discerner les valeurs en jeu dans vos actions ou interventions pour une conduite éthique et responsable.